

MISE EN PLACE DE LA MARQUE BLANCHE

METTEZ SECRETS-NORMANDS
AUX COULEURS DE VOTRE TERRITOIRE !



NORMANDIE
OTN
Fédération Régionale des Offices de Tourisme

NORMANDIE
TOURISME



SECRETS
NORMANDS

LA MARQUE BLANCHE C'EST QUOI ?

La marque blanche est une version spéciale de secrets-normands que l'Office de tourisme peut mettre à ses couleurs (logo, photos et textes spécifiques). Cette version de secrets-normands est conçue pour que l'Office de tourisme puisse utiliser secrets-normands et en faire la promotion auprès de ses visiteurs comme s'il s'agissait d'un site mobile développé par l'OT lui-même. En bref, nous vous offrons la solution, vous appelez votre marque/ vous l'exploitez à votre guise.

POURQUOI L'OT DOIT IL ADOPTER LA MARQUE BLANCHE ?

- Pour mettre en avant son territoire comme il l'entend (avec son texte, ses photos, son logo...)
- Pour pouvoir présenter son équipe (trombinoscope) et collecter des abonnés aux newsletters
- Pour avoir la main sur les offres qu'il veut mettre en avant ou masquer sur secrets-normands.com
- Pour bénéficier de la promotion sur secrets-normands effectuée par la Région et par les autres OT impliqués dans la démarche !

COMMENT FAIRE POUR METTRE EN PLACE LA MARQUE BLANCHE ?

- Contacter Laurent HELBERT – l.helbert@normandie-tourisme.fr – 06 30 98 25 37
- Demander à recevoir une convention vierge CRT/OT (elle est légère, elle ne fait que 3 pages !)
- Compléter la convention et l'envoyer au CRT par mail pour signature
- Recevoir ses codes d'accès et personnaliser sa « version » de secrets-normands.com.

A QUOI S'ENGAGE L'OT QUI UTILISE LA MARQUE BLANCHE ?

- A vérifier que secrets-normands.com fonctionne normalement sur son territoire
- A faire la promotion de secrets-normands
- A modérer les secrets proposés par les professionnels et les locaux pour son territoire en les validant ou en les refusant

COMMENT LE CLIENT PEUT ACCEDER A SECRETS-NORMANDS AUX COULEURS DE L'OT ?

- A partir du moment où le client est sur le territoire de l'Office de tourisme et qu'il a accepté d'être géolocalisé sur son smartphone, il est systématiquement dirigé vers la marque blanche de l'OT
- Sur ses supports, l'OT peut communiquer sur son adresse www.secrets-normands.com/nomdel'OT ou même créer un nouveau nom de domaine spécifique qui affichera la marque blanche. Dans ce cas la marque blanche sera consultable même si le visiteur n'est plus sur le territoire de l'OT !

QUELLES SONT EXACTEMENT LES INFORMATIONS QUE L'OT PEUT MODIFIER SUR SA MARQUE BLANCHE ?

- Remplacer le logo Normandie sur la page d'accueil par son propre logo
- Modifier la couleur du bandeau en haut de page et la couleur du bloc secrets en page d'accueil
- Modifier le texte de présentation de la destination en page d'accueil ainsi que la photo
- Intégrer les liens vers ses comptes Facebook et Twitter (Instagram à venir)
- Sur la page contact, intégrer une photo personnalisée et intégrer un trombinoscope de toute son équipe
- Intégrer sur la page contact un formulaire qui permet au client de joindre l'OT via secrets-normands, et qui lui permet de s'abonner aux newsletters de l'OT
- Sélectionner les offres qui doivent être masquées de secrets-normands ou mises en avant, sans passer par TourinSoft

COMBIEN ÇA COUTE ?

- C'est gratuit ! Même si l'adoption de la marque blanche nécessite une implication de l'OT dans la supervision de secrets-normands sur son territoire et sur la promotion de l'outil, la marque blanche permet à l'OT d'ajouter à ses outils de com un dispositif d'internet de séjour innovant qu'il n'aurait peut-être pas pu développer seul !